

FORMATION PSC

Premiers Secours Citoyens

Public concerné

Toute personne âgée de 10 ans minimum

Prérequis : Aucun

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap)

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant ou en faisant réaliser les gestes élémentaires de secours.

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures (1 journée) en présentiel

Participation : 8 à 10 stagiaires

Certificat : Certificat de compétences PSC

Actualisation : conseillée tous les 3 ans

Lieu de la formation : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours

Délais d'accès à la formation : En cas de session complète ou de session incomplète en dessous du seuil fixé, le stagiaire sera contacté afin de lui proposer une nouvelle date de formation.

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins d'entraînement, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur SAPEUR-POMPIER

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à l'ensemble de la session, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, ...)

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 livret PSC
- 1 attestation de fin de formation
- 1 certificat de compétence

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
des Côtes d'Armor
2 Rue de Sercq, 22000 Saint-Brieuc

Tel : 02 96 78 85 78

E-mail : formations.udsp@sdis22.fr
www.udsp22.org

Déroulé pédagogique

LA PROTECTION - L'ALERTE

- Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté
- Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

LES MALAISES

- Observer et interroger une personne victime d'un malaise
- Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire

PERTE DE CONNAISSANCE

- Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime
- Maintenir libres les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire

ARRÊT CARDIAQUE

- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- Identifier l'obstruction des voies aériennes totale ou partielle
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le bébé
- Agir face à une obstruction partielle des voies aériennes

TRAUMATISMES - BRÛLURES - PLAIES - HEMORRAGIES

- Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure afin d'adopter la conduite à tenir adaptée
- Identifier la gravité et la localisation d'une plaie pour installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés

Tarifs et Inscriptions

Tarif (documentation incluse) :

63 € - groupe de 10 stagiaires maximum

A partir de 40 candidats : 58 € par stagiaire

Inscriptions : en ligne sur www.udsp22.org